

VU DE LOING

Histoires d'opéras

Samedi, la jeune soprano Estelle Rabaud, originaire de La-Selle-sur-le-Bied, sera sur scène, à 20 h 30 à l'église de Chamtecco, aux côtés de Zélie Liévois (mezzo-soprano) et Greun-Haeng Cho (piano) pour le concert-spectacle des Ephémères, « Histoire d'opéras ». Grâce à un programme accessible et varié, le public pourra profiter des « tubes » de l'opéra mais aussi apprécier des œuvres moins connues. Ce sera aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir Estelle, 20 ans, espoir local du chant lyrique. De taille à prendre la relève, un jour, de la Montargoise Patricia Petibon ?

LE LIONS CLUB MONTARGIS RIVES DU LOING AU CHEVET DES ASSOCIATIONS



SOLIDARITÉ Chèques. A l'occasion de sa dernière réunion, le Lions Club Montargis Rives du Loing a remis des dons à trois associations. 800 € ont été remis au SLAC, une association créée par la Communauté de communes de Lorris. Cette année, il s'agit de faire partir 10 jeunes en Inde en mission humanitaire. 800 € ont été remis à « Ensemble pour Manon », afin d'aider Manon Bourguignon à combattre son syndrome d'Ehlers-Danlos, maladie génétique orpheline et invalidante. 1.000 € ont été remis à Suzanne Moutin, de l'association Assopark, pour son action auprès des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et leurs aidants. ■

Montargis → Vivre sa ville

SOCIAL ■ En marge de l'audience des Prud'hommes, la CFDT a distribué tracts et mouchoirs dans la rue Ils mourront les mouchoirs à la main

L'audience des Prud'hommes, qui doit fixer le sort de 5 salariés d'ICT, licenciés après une grève en 2014, a été reportée au 2 octobre.

Jean-Baptiste Des Ramos
jean-baptiste.doramos@centrefrance.com

Les salariés licenciés et les représentants de la CFDT prennent cela comme une victoire. Petite, mais victorieuse quand même. L'audience des Prud'hommes, reportée hier sur demande des avocats de la société ICT à Pannes, aura bien lieu. Le tribunal de Montargis l'a fixée une bonne fois pour toutes au 2 octobre.

Des salariés aux 3x8 pour 1.200 euros par mois

À la satisfaction des syndicalistes, qui accusent la direction de l'usine de papier italienne de laisser volontairement pourrir la situation. « C'est la fin du tunnel ! », lance Bruno Carraro, secrétaire général chimie-énergie de la CFDT Centre Val-de-Loire, en sortant du tribunal. La lutte, entamée il y a presque un an, est pourtant loin d'être finie.

En juin 2014, une centaine d'employés ont décidé de faire



TRACTAGE. Mouchoirs, tracts et tenue oranges pour sensibiliser les Montargis au conflit social qui se déroule chez ICT, à Pannes.

grève afin d'obtenir une augmentation de salaire et sortir des 3x8 payés 1.200 € mensuels. Durant trois jours, ils cessent le travail et bloquent le site.

« Un huissier a identifié 19 personnes à l'entrée », rappelle Bruno Carraro. Quelques jours plus tard, deux salariés, élus au

comité d'entreprise et syndiqués CFDT, sont mis à pied avant licenciement. Cinq autres, simples employés, sont renvoyés.

Deux combats commencent. Celui des deux élus connaît plusieurs rebondissements. Après le refus de leur licence-

liser la population montargoise aux conceptions sociales à l'italienne, un groupe de représentants de la CFDT, tout d'orange vêtus, a distribué dans le centre-ville paquets de mouchoirs (une spécialité de l'usine) et tracts à ne pas prendre au pied de la lettre : les syndicalistes y dénoncent « le taux anormal-ment élevé d'ASP dans les produits de la marque Foxy, fabriqués par ICT ». Un message plein d'ironie pour dénoncer « l'Anti-syndicalisme primaire (ASP, donc) de la direction, « aux propriétés irritantes (pour le dialogue social). »

« Se battre pour que les choses s'améliorent »

L'ex-employé, lui, décrit des conditions de travail dans l'usine paumées « dignes de l'esclavage moderne. Pourquoi le chômage augmente en France ? Parce qu'il y a des gens comme eux qui peuvent faire ce qu'ils veulent. »

Ce que l'ex-salarié espère : être indemnisé pour cette année de Galère et réintégré : « On continuera à se battre pour que les choses s'améliorent. »

La direction de l'usine, où ne figure plus Michel Lecuit (le directeur au moment de la grève), s'est refusée à tout commentaire. ■



AU TRIBUNAL. Les cinq employés licenciés sont entourés de membres de la CFDT, venus les soutenir à l'audience.

« Avant l'audience, pour sensibi-